



**MINISTÈRE
DES FINANCES**

Mesures d'ajustement budgétaire et stabilité du Cadre Macroéconomique

Kinshasa, 07 septembre 2024

Résumé

Le Gouvernement de la République, à la suite de son investiture au mois de juin 2024, a fait de la matérialisation des engagements de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat, son cheval de bataille. C'est dans cette perspective que le Ministère des Finances, que j'anime, a mis en œuvre un train des mesures urgentes en matière de gestion des finances publiques pour s'attaquer prioritairement à la volatilité macroéconomique qui a caractérisé l'environnement économique entre 2022 et 2024.

L'ajustement budgétaire mené s'est articulé autour de principaux axes ci-après :

- (i) La maîtrise du rythme des dépenses, de façon à en contrôler le volume, de réguler plus efficacement la demande globale ainsi que son influence sur le comportement du taux de change et des prix à la consommation ;
- (ii) L'accroissement des recettes mobilisées ;
- (iii) Le renforcement de la coordination des politiques budgétaire et monétaire et une meilleure circulation de l'information entre le Ministère des Finances et la Banque Centrale, notamment en ce qui concerne les prévisions du Plan de Trésorerie du secteur public ;
- (iv) La promotion d'une culture et des pratiques de bonne gouvernance (bannissement de la corruption et des rétro-commissions ; respect des procédures de la chaîne de la dépense, etc.) ;
- (v) L'augmentation du financement des projets d'infrastructures publiques ;
- (vi) L'encadrement de certains secteurs tels que les assurances, les jeux de hasard, etc.

L'action vigoureuse menée par le Ministère des Finances a sensiblement contribué à la rationalisation de la dépense publique, à la réduction drastique le niveau des dépenses urgentes, à l'amélioration du solde de trésorerie du secteur public, caractérisés entre 2022 et 2024 par des déficits importants, et à dégonfler la bulle inflationniste et du taux de change, en réduisant significativement l'incertitude sur le comportement de ces variables. L'exécution de ces différentes actions ont permis d'obtenir les résultats macroéconomiques ci-dessous :

- un ralentissement significatif de l'inflation en

glissement annuel qui est passé de 22 % en mai 2024 à 15,2 % en juillet et août respectivement. En plus, l'inflation cumulée à fin août 2024 s'est située à 9,4 % contre 17,5 % dans la même période correspondance de 2023 ;

- une stabilité relative du marché de changes, reflétée par de légères dépréciations monétaires de 6,8 % en cumul annuel à fin août 2024 venant respectivement de -16,4 % au 1er semestre 2023, à -10,0 % au second semestre 2023. Le taux de change s'est stabilisé autour de 2.880 CDF le dollar entre juillet et août.
- un excédent de trésorerie cumulé de l'Etat de 164 milliards de CDF pour les mois de juillet et août 2024 (résultant des recettes totales de 4.582 milliards de CDF et des dépenses de 4.418 milliards) alors que, dans les mêmes mois des années 2022 et 2023, les soldes de trésorerie de l'Etat avaient été déficitaires de 154 milliards de CDF et 1.297 milliards respectivement.

Cette note présente les résultats macroéconomiques positifs obtenus par le Gouvernement au troisième trimestre 2024, à la suite de la mise en œuvre d'une action énergique d'ajustement budgétaire. La note explique le comportement des quelques indicateurs macroéconomiques avant et après le lancement des mesures d'ajustement budgétaire ainsi que les actions menées par le Ministère des Finances pour restaurer la stabilité.

Ce document s'articule autour de points suivants :

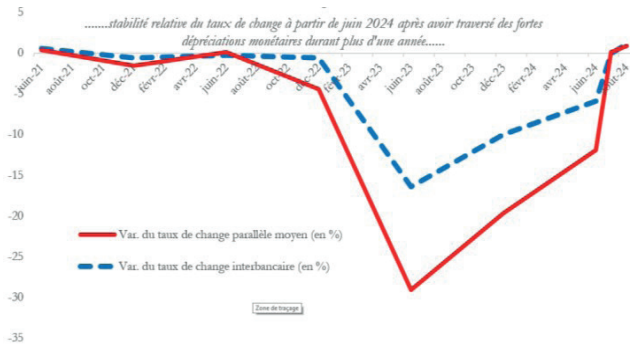
- L'évolution macroéconomique pré-Juin 2024 ;
- Les facteurs explications de l'instabilité monétaire ;
- Le lancement des mesures d'ajustement de juin à août 2024 ;
- Les résultats obtenus ;
- Les risques et perspectives.

I. Evolution macroéconomique pré-Juin 2024

- De juin 2022 à mai 2024: Période d'instabilité macroéconomique importante, caractérisée notamment par la forte dépréciation du taux de change et l'accélération de l'inflation (Graphique 1) o Le rythme de variation du cours de change interbancaire est passé de -0,2 % au 1^{er} semestre 2022 à -0,6 % au 2^{ème} semestre, à

-16,4% au 1^{er} semestre 2023, à -10,0% au second semestre 2023.

Graphique 1. Evolution de la variation du taux de change depuis juin 2021



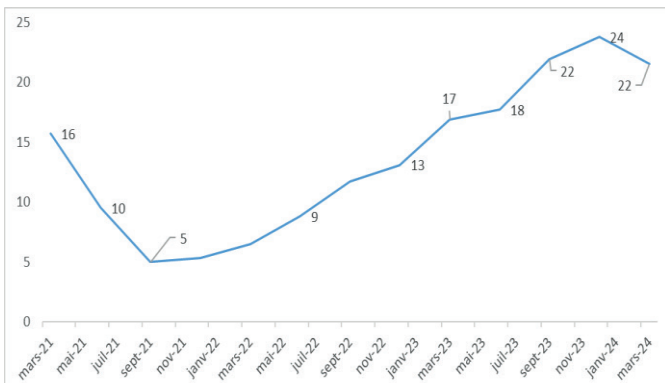
- Ainsi, le taux de change est passé, dans un horizon de temps réduit, de 2.000 CDF le dollar fin décembre 2021 à 2.680 CDF à fin 2023 et 2.847 CDF le dollar en juin 2024.

Tableau 1. Evolution des taux de change depuis juin 2021 (CDF/USD)

CDF/USD	juin-21	déc-21	juin-22	déc-22	juin-23	déc-23	juin-24	juil-24	août-24
Taux de change interbancaire	1 988	2 000	2 005	2 017	2 412	2 680	2 847	2 849	2 817
Taux de change parallèle vendeur	2 030	2 055	2 045	2 150	2 437	2 703	2 874	2 865	2 873
Taux de change parallèle acheteur	2 020	2 035	2 030	2 090	2 418	2 670	2 845	2 842	2 850
Taux de change parallèle moyen	2 025	2 045	2 038	2 120	2 428	2 687	2 860	2 854	2 862
Var. du taux interbancaire (en %)	0,6	-0,6	-0,2	-0,6	-16,4	-10,0	-5,9	-0,1	1,1
Var. du taux parallèle moyen (en %)	-0,2	-1,0	0,3	-3,9	-12,7	-9,6	-6,0	0,2	-0,3

- Accélération de l'inflation.
- Le taux en glissement annuel est passé de 5% en septembre 2021 pour atteindre 22% en 2023. Au premier trimestre 2024, l'inflation s'est établie à 22%. ○

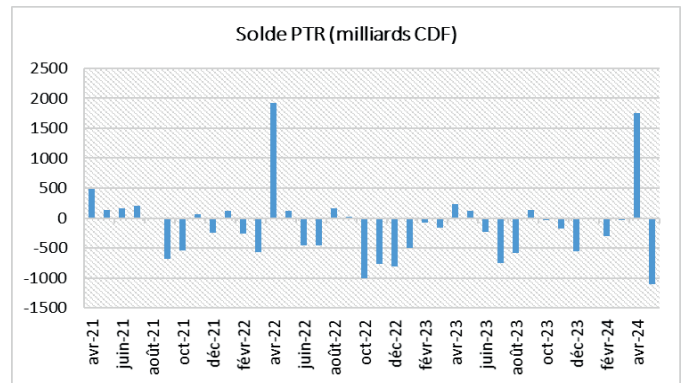
Graphique 2. Comportement de l'inflation en glissement annuel de juin 2021 à mai 2024



II. Facteurs explicatifs de l'instabilité monétaire

- Facteurs endogènes
 - Récurrence des déficits de trésorerie de l'Etat et souvent importants entre août 2021 et avril 2024;
 - Faible effort de réforme des finances publiques (faible niveau des recettes; faible qualité de la dépense);
 - Pression continue des dépenses sécuritaires et humanitaires;
 - Absence de coordination entre les politiques budgétaire et monétaire;

Graphique 3. Evolution du solde de trésorerie du secteur public

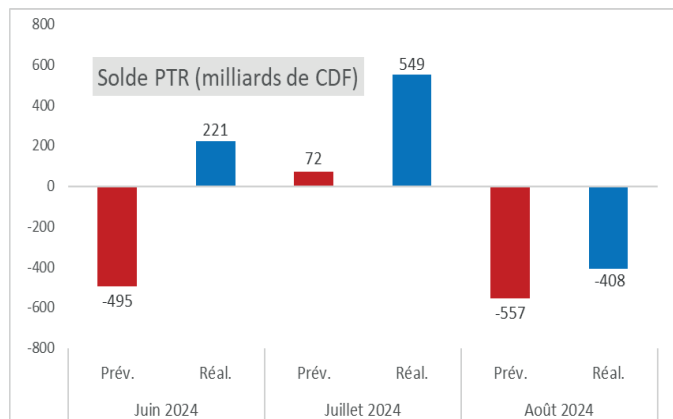


- Facteurs exogènes
 - Impacts négatifs des chocs externes (choc énergétique et alimentaire résultant des effets de la guerre russo-ukrainienne);
 - Baisse continue du cours du cobalt, l'établissant à 26.000 USD/tonne venant de 50.000 USD/tonne en décembre 2023.

III. Lancement des mesures d'ajustement de juin à août 2024

- Mise en place du Gouvernement SUMINUA à mi-juin 2024;
- Ajustement budgétaire afin de stabiliser le cadre macroéconomique et de stimuler l'activité économique. Les actions menées ont permis :
 - La maîtrise du rythme des dépenses publiques à l'effet d'améliorer le solde de trésorerie de l'Etat.

Graphique 4. Amélioration du solde de trésorerie de l'Etat à partir de juin 2024



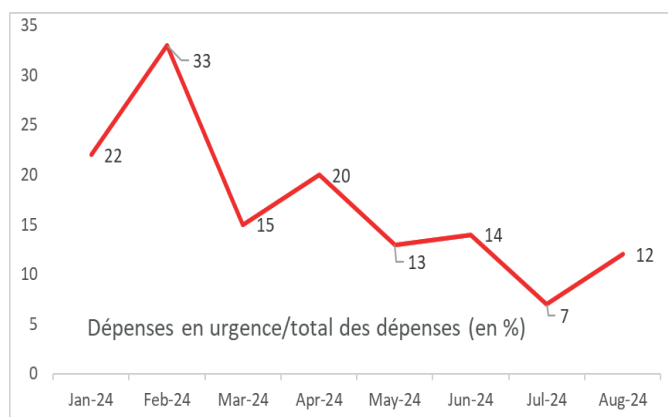
- Restoration de la discipline dans la gestion des dépenses, conduisant, durant les deux derniers mois, à la réalisation d'un solde excédentaire cumulé de 410,0 milliards de CDF à fin août (cfr tableau).

Tableau 2. Situation des opérations financières de l'Etat au 31 août 2024 (en milliards de CDF)

Rubriques	Cumul (avril 2021 à juin 2024)	Mois de juillet 2024	Mois d'août 2024	Cumul (juin au 31 août 2024)	Cumul (janvier au 31 août 2024)
Total des revenus et dons	64 923	2 950	1 632	6 714	17 540
Total des recettes fiscales et non fiscales	64 923	2 950	1 632	6 280	17 106
Dont : - Recettes des régies financières	64 923	2 950	1 631	6 132	16 757
Douanes et accises (DGDA)	14 710	528	494	1 478	3 824
Impôts directs et indirects (DGI)	36 808	1 963	850	3 503	10 047
Recettes non fiscales (DGRAD)	10 545	456	287	1 151	2 885
Total des dépenses	67 354	2 384	2 034	6 304	16 616
Dépenses courantes	44 679	1 619	1 708	4 521	10 911
Salaires	23 297	797	737	2 247	5 668
Intérêts sur la dette	645	33	39	106	298
Autres dépenses courantes	13 764	502	666	1 480	3 232
Subventions	6 973	287	266	688	1 713
Dépenses en capital	7 591	620	79	1 045	1 755
Dépenses exceptionnelles	11 411	137	241	723	3 234
Repalement des arriérés	3 673	9	6	15	717
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-3 766	566	-388	14	577
Solde primaire consolidé (base caisse)	-1 786	599	-364	516	1 222
Solde général consolidé (base caisse)	-2 431	566	-403	410	924
Financement total	2 431	-566	403	-410	-924
Financement Intérieur	1 519	-541	417	-344	-657
Titres publics	1 371	-115	160	101	389
Financement extérieur	-83	-16	-14	-57	-256
dont : Nouveau financement (appui budgétaire)	1 588	0	0	0	0
Écart (- Fuite + Financement)	995	0	0	-1	-10
Solde de trésorerie	-4 442	549	-417	353	656

- L'amélioration de la qualité des dépenses, le respect strict de la chaîne des dépenses et ce, en tenant compte des bonnes pratiques de la gouvernance ;
- La réduction drastique des dépenses urgentes: Celles-ci sont passées de 33% du total des dépenses en février 2024 à 7% en juillet, puis à 12% à fin août 2024.

Graphique 5. Ratio des dépenses urgentes (en %)



- En cumul de janvier au 13 juin 2024, le ratio total des dépenses urgentes sur le total des dépenses s'est situé à 20% ; par contre, la situation cumulée au 31 août 2024 s'est établie à la baisse (soit 15%).
- Performances comparées des finances publiques sur les périodes de juin-août 2021, 2022, 2023 et 2024

	2021			2022			2023			2024		
	juillet	août	Cumul juillet et août	juillet	août	Cumul juillet et août	juillet	août	Cumul juillet et août	juillet	août	Cumul juillet et août
Recettes totales	1 209	904	2 113	1 704	2 071	3 775	2 111	1 523	3 634	2 950	1 632	4 582
Dépenses totales	978	908	1 886	2 058	1 871	3 929	2 846	2 085	4 931	2 384	2 034	4 418
Soldes	231	-4	227	-354	200	-154	-735	-562	-1 297	566	-402	164

- Influence de l'ajustement budgétaire sur la régulation de la liquidité
 - Ponctions de liquidité de grande ampleur par les créances nettes sur l'Etat, relevant de la politique d'ajustement budgétaire mise en œuvre par le Ministère des Finances :
 - Les créances nettes sur l'Etat (CNE) ont permis un retrait de liquidité de l'ordre de 1.429,1 milliards de CDF entre juin et août 2024 face à un flux programmé d'injection à hauteur de 875,1 milliards.

- ✓ Le comportement du CNE atteste que la politique budgétaire a été décisive pour le lissage du cycle de liquidité pour la chute des tensions sur les marchés.

Tableau 3. Calibration de la liquidité au 31 août 2024 (en milliards de CDF)

	Décembre 2023 au 31 août 2024		
	Progr.	Réal.	Ecart
Facteurs autonomes (hors circuli fiduc.)	-282,2	620,0	902,2
Avoirs Extérieurs Nets (AEN) (Politique de change)	725,4	3732,2	3006,9
Avoirs Intérieurs Nets (AIN)	-1007,6	-3112,2	-2104,6
Crédits intérieurs	652,7	-1304,7	-1957,4
Créances nettes sur l'administration centrale (CNE)	875,1	-1429,1	-2304,2
Créances sur les BCM (RME) (Gestion Trésorerie BCC)	0,0	80,1	80,1
Créances sur le secteur privé	0,1	87,9	87,8
Autres	-222,5	-43,5	178,9
APN hors Bons BCC (y compris RO en devises)	-1660,3	-1807,6	-147,2
Facteurs institutionnels	432,9	339,8	-93,0
Encours Bons BCC	-10,0	246,5	256,5
Réserve Obligatoire en monnaie nationale	226,1	-140,7	-366,8
Encours refinancement	-216,8	-234,0	-17,2
Impact global de liquidité prévu	-715,1	280,2	995,3

- Intensification des mesures des réformes
 - L'amélioration de la mobilisation des ressources: 6.714 milliards de CDF mobilisés entre juin et août 2024. Les recettes réalisées en deux mois et demi représentent 38,3% du total des revenus engrangés pendant les huit premiers mois de l'année.
 - Renforcement de la coordination des politiques budgétaire et monétaire via l'organisation des réunions régulières de concertation entre les responsables de la politique (Ministères des finances et du budget) et de la politique monétaire (BCC).
 - Lutte contre la corruption: élimination de certaines pratiques frauduleuses comme la systématisation des rétro-commissions dans le circuit de la dépense publique;
 - Renforcement de l'encadrement fiscal des prestataires des jeux de hasard.

IV. Résultats obtenus

(i) Sur le marché de change

- Stabilité remarquable du taux de change à partir de juin 2024 avec des faibles variations.
- En effet, sous l'effet de l'ajustement bud-

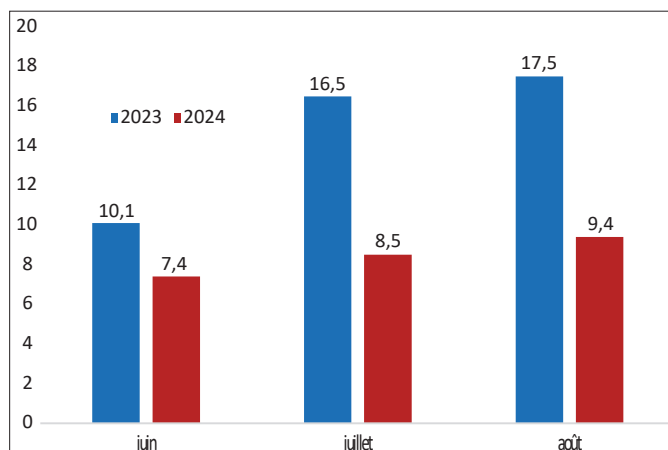
gétaire principalement, le franc congolais s'est apprécié de 1,05%, le taux de change se situant à fin août 2024 à 2.817 CDF/USD contre

- 2.847 CDF à fin juin.
- Il convient de souligner que la bulle de change, qui alimentait l'incertitude et les anticipations sur les marchés, a été dégonflée.

(ii) Sur le marché des biens et services

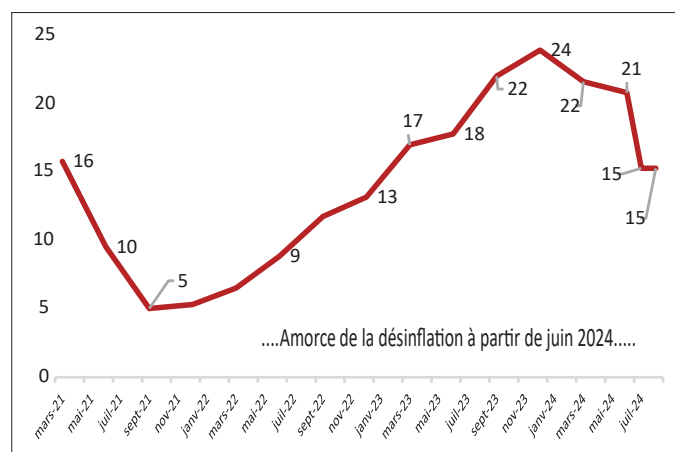
- Amorce de la désinflation, remarquée à partir de juin dernier. Ce ralentissement de l'inflation est un élément déterminant pour apaiser les anticipations des agents économiques.
- Faible amplitude de l'inflation, en cumul annuel, entre juin et août 2024, comparée aux réalisations de la même période de l'année 2023

Graphique 6. Taux d'inflation cumulé annuel 2023 et 2024



- Cette rupture de tendance de l'inflation, due à l'action budgétaire énergique, est encore plus visible en considérant le comportement du taux d'inflation en glissement annuel à partir de juin 2024.

Graphique 7. Ralentissement de l'inflation en glissement annuel à partir de juin 2024



- A Moyen et long termes
 - La mise en œuvre de l'Agenda Réformes du Ministère des Finances, notamment des mesures visant la maximisation des recettes ;
 - Le suivi scrupuleux des termes de référence relatifs aux contrats de performance signés entre le Ministère des Finances et les Régies financières ;
 - L'accélération des reformes retenues dans le cadre du programme FEC avec le FMI ;
 - La poursuite de l'exécution du programme national PDL-145T ;
 - L'augmentation du financement des projets d'investissements en infrastructures de transport et énergétiques.

V. Risques et perspectives

(i) Risques

- Au niveau du contexte international la persistance des effets néfastes du conflit russo-ukrainien ;
 - la hausse continue des produits agricoles et énergétiques importés par la RDC ;
 - la baisse continue du cours de Cobalt ;
 - la persistance des incertitudes internationales pèse sur la demande globale.
- Au niveau domestique
 - l'augmentation des dépenses exceptionnelles, en particulier :
 - ✓ les dépenses sécuritaires et humanitaires résultant de la persistance de la guerre dans la partie Est de la République ;
 - ✓ le financement de la lutte contre la propagation de l'épidémie Mpox.

(ii) Perspectives

- A Court terme
 - La poursuite de l'ajustement budgétaire et de l'amélioration de la qualité des dépenses ;
 - Le renforcement de la bonne gouvernance et le respect de la chaîne des dépenses ;
 - La poursuite de la réduction sensible des dépenses en CDF aux guichets de la BCC ;
 - La planification rationnelle des remboursements de la dette intérieure, ainsi que de paiements des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat.